

Une équipe pluridisciplinaire à votre disposition

Le service santé au travail

Docteur Nathalie BARRACHIN-KOCH
Docteur Rachel VOUILLOT
Docteur Jean-Michel LORNET
Docteur Jean ANGONNET
Docteur Jean-Pierre VALERA

Et trois infirmières de santé au travail :

Charline BERGERET
Agnès DARDAINE
Marine DARGON

Le service prévention des risques professionnels

Julien BREUILLARD
Viviane CHEVEUX
Christine DOUBEY
David NOEL
Aurore PETITJEAN
Anne-Charlotte RENAUD

secrétariat

mtmp.grprec@franchecomte.msa.fr

Tél. : 03 81 65 60 54

Sur internet aussi, le service santé sécurité au travail est à votre service

www.franchecomte.msa.fr

Rubrique : Exploitant > Santé et sécurité au travail



vous informer

Le service santé sécurité au travail vous accompagne

N'hésitez pas à contacter votre MSA

Conception Service Communication MSA de Franche-Comté - Mise à jour octobre 2018

Santé - prévention



L'essentiel & plus encore



L'essentiel & plus encore

www.franchecomte.msa.fr

Santé au travail

Le médecin du Travail

Il est le conseiller de l'employeur, des travailleurs et des représentants du personnel notamment dans :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise
- L'adaptation des postes, des techniques, des rythmes de travail à la santé physique et mentale, en vue de préserver entre autres, le maintien des salariés dans l'emploi
- La protection des salariés contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accident du travail ou l'utilisation de produits dangereux.



Les différents types de suivi individuel (1)

- VIP (2) : suivi individuel simple
- Suivi individuel renforcé
- Suivi individuel adapté
- Visite médicale de reprise
- Visite médicale à la demande

Les actions en milieu de travail

- Amélioration des conditions de travail
- Etude et/ou aménagement des postes de travail
- Prévention des dangers et nuisances liés au travail
- Reclassement des salariés atteints d'un handicap
- Visite d'entreprise (évaluation des risques)
- Formations et informations

L'infirmier de Santé au Travail

Il participe au suivi santé-travail individualisé des salariés, en réalisant des VIP (2) à l'embauche et en suivi individuel périodique simple. Il réalise des actions en milieu de travail, en lien avec l'équipe Santé Sécurité au Travail.

(1) : Décret N° 2017-1311 du 29 août 2017 relatif à la modernisation de la médecine du Travail en agriculture

(2) : Visite d'Information et de Prévention

Prévention des risques professionnels

Le conseiller de prévention

Missions :

- Mettre en oeuvre la politique de prévention des risques professionnels. Il conseille à cet effet les employeurs, contribue à l'amélioration des conditions de travail des salariés.
- Conduire des démarches de prévention visant la réduction des risques professionnels en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Conseiller les acteurs de l'entreprise dans leur démarche et les aider à intégrer la prévention dans leur fonctionnement au quotidien.

Moyens :

- Diagnostics en entreprise (métrologie, ergonomie...)
- Accompagnement des entreprises sur l'environnement législatif et les situations de travail.
- Aides financières possibles avec appui technique :
- Conseils aux entreprises : visites, diagnostics, mesures d'ambiance, formations, informations.

Aides financières :

Le contrat de prévention pour vous assister dans la mise en place d'un programme d'actions pluriannuel, intégrant un projet global d'investissement, d'amélioration des conditions de vie au travail des salariés et/ou de réorganisation du travail.

Les prêts, ristournes, injonctions au regard de l'esprit de prévention et des projets prenant en compte la santé et la sécurité au travail, dans l'activité professionnelle des salariés de l'entreprise.

Les aides financières (AFSA, AFSE, ALS...), des dispositifs simples et rapides, associés à un plan de prévention adapté à votre structure.



Service santé sécurité au travail



Exemples de thèmes

Conduite d'engins	Gaz toxiques
Risque routier	Electricité
Produits phytosanitaires	Mal de dos
Equipements de protection	Bruit
Risques animaux	Machinisme
Troubles respiratoires	Zoonoses
Troubles musculaires	Stress
Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)	Harcèlement moral
Conseil en bâtiment pour la sécurité	

Ces actions sont des missions de travail essentielles, réalisées conjointement entre les médecins du travail, les conseillers en prévention et les infirmiers de santé au travail.